

# CHARTRE DU BENEVOLAT

## Une charte pour agir ensemble

Centre Social Municipal, l'Espace Grain de Sel participe au développement social du territoire par la mise en œuvre d'un projet visant à développer les solidarités, à accompagner les familles dans leur quotidien et à soutenir la vie associative. Les différentes actions qui le composent mobilisent de nombreux bénévoles, accompagnés par une équipe de professionnels, des associations et des institutions locales. C'est dans ce cadre que le Comité de Coordination de l'Espace Grain de Sel a souhaité cette charte du bénévolat. Elle traduit sa volonté de doter l'ensemble de ses acteurs d'un cadre de référence commun. La présente charte est portée à l'ensemble des acteurs de l'Espace Grain de Sel et ratifiée par l'ensemble des bénévoles.

### Valeurs

de l'Espace Grain de Sel

RESPECT

SOLIDARITE

TOLERANCE

Ces valeurs garantissent :

- \* un traitement égalitaire de tous les acteurs de l'Espace Grain de Sel grâce à un accueil, une écoute bienveillante et l'absence de discriminations de quelque nature que ce soit ;
- \* une authenticité des échanges permettant au Centre Social de constituer un espace de partage de savoirs et de savoir-faire en toute convivialité ;
- \* un espace protégé où la discrétion et le devoir de réserve s'appliquent à tous.

### Principes

du bénévole de l'Espace Grain de Sel

ENGAGEMENT  
DESINTERESSE

TOUS LES ENGAGEMENTS  
SONT LES BIENVENUS  
PONCTUEL OU REGULIER

L'ENGAGEMENT PEUT ETRE ROMPU  
A TOUT MOMENT SOUS RESERVE  
D'EN INFORMER L'ESPACE GRAIN DE SEL  
DANS UN DELAI RAISONNABLE

### Engagements

de l'Espace Grain de Sel

- \* Fournir des réponses adaptées aux réalités du territoire et des habitants ;
- \* Promouvoir la participation des habitants ;
- \* Faire en sorte que son action soit accessible au plus grand nombre grâce à sa communication, ses tarifs...
- \* Interrompre à tout moment sa collaboration avec un bénévole, après échanges avec le comité de coordination, et en cas de désaccord ou de non-respect de la charte.

Date :

Signature :

